

Johnny Hallyday: bientôt la fin de son exil suisse?

By *nkummer*

Created 12/28/2009 - 22:25

Suisse People fisc Johnny Hallyday

Fini la Suisse pour Johnny? C'est ce que laissait entendre Le Figaro dans son édition d'hier. A en croire le quotidien français, le rocker envisagerait d'abandonner sa résidence de Gstaad (BE) pour s'installer à demeure à Saint-Barthélemy, cette île des Antilles françaises célèbre pour son régime fiscal avantageux: «Comme la Suisse, où il paie ses impôts, devient moins intéressante, il a la possibilité de devenir résident de Saint-Barth'. Grâce à sa villa, il bénéficiera dans deux ans d'une exonération quasi totale d'impôts.»

Vieille rumeur

La rumeur d'un exil à Saint-Barthélemy n'est pas nouvelle: en 2007, Johnny avait à peine posé ses bagages dans son chalet de Gstaad que certains médias le soupçonnaient déjà de vouloir faire de l'immense villa qu'il se faisait construire face à la mer des Caraïbes sa résidence principale. Des soupçons balayés à l'époque par l'entourage du chanteur, mais qui ont resurgi récemment du fait de ses graves ennuis de santé: affaibli, vieillissant, Johnny aurait aujourd'hui à cœur de «s'organiser pour laisser un patrimoine à ses deux filles et à Laeticia, après avoir dépensé sans compter», comme le suggère Le Figaro. D'où le choix d'un simili-paradis fiscal comme résidence principale.

Dans la réalité, l'hypothèse qu'il quitte Gstaad pour les Caraïbes paraît peu envisageable. «Je suis un peu sceptique, commente l'avocat Emmanuel Jacques, qui exerce à Saint-Barthélemy et à Paris. Il est vrai que les résidents de l'île ne paient pas d'impôt sur le revenu, puisque Saint-Barth' est une collectivité d'Outre-mer qui jouit d'une autonomie fiscale. Mais, avant de pouvoir bénéficier de ce régime avantageux, Johnny devrait d'abord résider pendant cinq ans au moins là-bas. Ce ne serait pas très intéressant pour lui.» Sans parler de toutes les autres contraintes qu'impliquerait une installation sur l'île: «Vivre à Saint-Barth' n'est absolument pas recommandé pour les personnes ayant une santé fragile comme lui, poursuit l'avocat. Il y a le climat tropical, d'abord. Et puis, surtout, le moindre problème médical coûte une fortune. De manière générale, le coût de la vie à Saint-Barth' est exorbitant.»

Peu de temps à Gstaad

Surtout, le rockeur a plusieurs fois confié qu'il choisirait son chalet de l'Oberland bernois s'il devait un jour trancher entre ses résidences de Los Angeles, de Marnes-la-Coquette (Yvelines), de Saint-Barthélemy et de Gstaad. Au mois de mars, interrogé par «Le Matin», il admettait qu'il passait peu de temps en Suisse mais qu'il n'avait nullement l'intention de quitter le pays, même si le montant de son forfait fiscal devait doubler: «Je ne vendrai pas

mon chalet. En dehors de toute considération d'argent, je m'y sens bien (...). Ici, au moins, on me fout la paix.» Le rockeur ajoutait qu'il payait autour de 900 000 francs de forfait fiscal. Soit le double de ce qui avait été avancé lors de son installation en Suisse.

DITES-LE-NOUS

Seriez-vous déçu que Johnny quitte la Suisse?

Réagissez à cet article en laissant un commentaire ci-dessous.

Source URL: <http://www.lematin.ch/actu/suisse/johnny-hallyday-bientot-fin-exil-suisse-211037>